

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 21 février 2023 à 13h30

Au palais de justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier dénommé « Résidence l'Étoile du Chêne

Pointu » sis à **CLICHY SOUS BOIS (93390)**

allée François Rabelais, allée Maurice Audin, allée Frédéric Ladrette,
allée Jean Jaurès, boulevard Gagarine

Cadastré section AM numéro 15, section AM numéro 245, section AM numéro 246

adresse postale : 4, allée François Rabelais « Résidence l'Étoile du Chêne Pointu » - 93390 CLICHY-SOUS-BOIS

LOT NUMÉRO CINQ CENT CINQUANTE SEPT (557) : un **APPARTEMENT** dans le bâtiment 12, escalier A, au 10^{ème} étage, 2^{ème} porte comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Me Stéphanie ROBILLARD, Commissaire de Justice Associé à ROSNY SOUS BOIS (93), en date du 19 juillet 2022 : entrée et couloir de distribution, trois chambres, cuisine, salon avec accès au BALCON, WC, salle de bains. Le tout d'une superficie privative de **66,67 m²**.

Selon même PV, les lieux sont occupés par le propriétaire.

LOT NUMÉRO SEPT CENT CINQUANTE CINQ (755) : une **CAVE** portant le numéro 71, au sous-sol, dans le bâtiment 12.

LOT NUMÉRO MILLE SIX CENT SOIXANTE TROIS (1.663) : un **EMPLACEMENT DE PARKING** portant le numéro 369, au rez-de-chaussée, jardin voie n° 18.

Cette vente a lieu à la requête du **CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE DÉVELOPPEMENT (CIFD)**, venant aux droits du **CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE - ÎLE DE FRANCE** par suite d'une fusion-absorption en date du 1^{er} mai 2016 (assemblée générale extraordinaire en date du 21 avril 2016), Société Anonyme au capital de 124.821.703,00 €, immatriculée sous le numéro 379 502 644 au registre du commerce et des sociétés de PARIS, dont le siège social est sis 26/28 rue de Madrid 75008 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat **Maître Myriam CALESTROUPAT**, Avocat Associé de la SCPA CALESTROUPAT - THOMAS & Associés, Avocat Associé au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 15.000 €

(QUINZE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à MONTREUIL SOUS BOIS, le 23 décembre 2022, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Myriam CALESTROUPAT
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ▶ À Maître Myriam CALESTROUPAT, Membre Associé de la SCPA CALESTROUPAT-THOMAS & Associés, Avocat, 8 ter Boulevard Henri Barbusse (93100) MONTREUIL, TEL. 01.48.58.17.06, mail : cabinet@fgtavocats.com, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 22/08663) ▶ Sur INTERNET : www.licitor.com www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **vendredi 10 février 2023 de 10h00 à 10h30**